



Procès-verbal
Le mercredi, 1^{er} décembre 1999 - n° 71

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 191 Loi sur la proposition québécoise de paix constitutionnelle.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, dépose :

Le rapport annuel du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 770-19991201)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 30 novembre 1999, sur la motion sans préavis présentée conjointement par M. Ouimet (Marquette) et Mme Goupil, ministre de la Justice. Cette motion se lit comme suit :

1^{er} décembre 1999

QUE l'Assemblée nationale demande à la ministre fédérale de la Justice de suspendre le processus d'adoption du Projet de loi C-3 afin de lui permettre de mieux évaluer l'application par les provinces des mesures prévues à la *Loi sur les jeunes contrevenants* et de s'assurer que le Québec puisse maintenir sa stratégie d'intervention, basée sur les besoins des jeunes et privilégiant la prévention et la réhabilitation.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 52 en annexe)

Pour: **115** Contre: **0** Abstention: **0**

Motions sans préavis

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la journée mondiale du Sida et incite les personnes, les communautés et les gouvernements à poursuivre leurs efforts à participer à la lutte pour endiguer l'épidémie du Sida.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) propose :

QUE l'Assemblée nationale salue le travail colossal accompli par M. Jacques Mongeau qui a œuvré pendant 27 ans à la présidence du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

1^{er} décembre 1999

M. Fournier (Châteauguay) présente une motion concernant une consultation publique élargie sur la gestion et l'administration d'Emploi-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Pinard, vice-président, prend en délibéré une demande de directive M. Fournier (Châteauguay) concernant la répartition des questions lors de la période des questions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières puis de procéder à l'étude des projets de loi n° 84, Loi modifiant la Loi sur la Société des loteries du Québec, et n° 77, Loi sur les centres financiers internationaux;
 - la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de disparités de traitement.
-

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 58, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 58 est adopté.

1^{er} décembre 1999

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 58 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

À 12 h 55, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 04.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 81, Loi concernant le regroupement de la Municipalité de Mont-Tremblant, de la Ville de Saint-Jovite, de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de la Paroisse de Saint-Jovite, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Bégin, ministre de l'Environnement, propose que le principe du projet de loi n° 91, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement de certains projets, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 91 est adopté.

1^{er} décembre 1999

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 91 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

M. Bégin, ministre de l'Environnement, propose que le principe du projet de loi n° 90, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives concernant la gestion des matières résiduelles, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 90 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 90 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat sur le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal.

Au cours du débat, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 257 du Règlement, M. Bégin, ministre du Revenu, propose :

QUE les références contenues dans les articles du projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal, soient ajustées afin de tenir compte de l'entrée en vigueur, le 1^{er} novembre 1999, de la mise à jour arrêtée au 1^{er} avril 1998 et au 1^{er} mars 1999 dans le cas des chapitres D-17, I-2, I-3, I-4, L-3, M-31, R-20.1, T-0.1 et T-1 de l'édition sur feuilles mobiles des Lois refondues du Québec (décret n° 1192-99 du 20 octobre 1999).

Cette motion est adoptée.

Le débat se poursuit.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

1^{er} décembre 1999

À 17 h 48, sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 décembre 1999, à 10 heures.

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

1^{er} décembre 1999

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion sans préavis présentée conjointement par M. Ouimet (Marquette)
et Mme Goupil, ministre de la Justice :

(Vote n° 52)

POUR - 115

Arseneau	Charest	Geoffrion	Mulcair
Barbeau	(<i>Sherbrooke</i>)	Gobé	Normandeau
Baril	Charest	Harel	Ouimet
(<i>Berthier</i>)	(<i>Rimouski</i>)	Houda-Pepin	Papineau
Baril	Chenail	Jolivet	Paquin
(<i>Arthabaska</i>)	Chevrette	Kelley	Paradis
Beauchamp	Cholette	Kieffer	Paré
Beaulne	Cliche	Labbé	Payne
Beaumier	Copeman	Lachance	Pelletier
Béchar	Côté	Lafrenière	(<i>Abitibi-Est</i>)
Bédard	(<i>Dubuc</i>)	Lamoureux	Pelletier
Bélanger	Côté	Lamquin-Éthier	(<i>Chapleau</i>)
Bergeron	(<i>La Peltrie</i>)	Landry	Perreault
Bergman	Cousineau	Laporte	Pinard
Bertrand	Cusano	Laprise	Poulin
(<i>Charlevoix</i>)	Delisle	Leblanc	Rioux
Bertrand	Désilets	Leduc	Robert
(<i>Portneuf</i>)	Deslières	Legault	Rochon
Bissonnet	Després	Léger	Signori
Blanchet	Dion	Lelièvre	Simard
Boisclair	Dionne-Marsolais	Lemieux	(<i>Montmorency</i>)
Bordeleau	Doyer	Léonard	Simard
Bouchard	Duguay	Létourneau	(<i>Richelieu</i>)
Boucher	Dumont	Maciocia	Sirros
Boulerice	Dupuis	MacMillan	St-André
Boulianne	Facal	Maltais	Tranchemontagne
Brassard	Fournier	Marcoux	Trudel
Brodeur	Gagnon	Marois	Vallières
Brouillet	Gagnon-Tremblay	Marsan	Vermette
Caron	Gautrin	Ménard	Whissell
Carrier-Perreault	Gauvin	Middlemiss	Williams
Chagnon	Gendron	Morin	